Communiqué de presse

Saint-Pierre, le 9 juin 2015

Publication du rapport annuel

« Saint-Pierre-et-Miquelon en 2014 »

L'Institut d'Émission des Départements d'Outre-mer publie son rapport annuel : « Saint-Pierre-et-Miquelon 2014 ». Celui-ci est téléchargeable sur le site de l'IEDOM : Rapports annuels.

Comme chaque année, le rapport se divise en quatre chapitres :

- le chapitre I présente les caractéristiques structurelles de l'archipel ;
- le chapitre II analyse l'évolution économique du territoire ;
- le chapitre III présente et étudie l'évolution des principaux secteurs d'activité ;
- le chapitre IV analyse l'évolution monétaire et financière en 2014.

Le bilan 2014 est marqué par la confirmation du retour à une orientation positive des principaux indicateurs économiques de l'archipel, amorcé l'année précédente.

L'inflation plus contenue ainsi que la nouvelle amélioration du marché de l'emploi ont favorisé cette tendance. La consommation des ménages est restée solide et les investissements des entreprises ont été soutenus.

La progression des crédits à l'économie, portée par les crédits à l'habitat et à la consommation distribués aux ménages, ainsi que par les crédits d'investissement accordés aux entreprises, est venue en soutien de l'activité économique. Cette progression d'encours s'est également assortie d'une nouvelle amélioration de la qualité des risques bancaires, le taux de créances douteuses s'établissant à son plus bas niveau relevé au cours des dix dernières années (3,8 %).

Après une année 2013 mitigée, la conjoncture s'est redressée dans deux secteurs d'activités majeurs, le BTP, grâce au rebond de la commande publique, et le tourisme en raison de la forte augmentation des croisiéristes. Seule l'activité de la pêche industrielle et artisanale affiche un bilan toujours contrasté.

Cette tendance positive de l'économie devrait se poursuivre en 2015, grâce à la poursuite ou au lancement de nombreux chantiers engagés en 2014.

===

Pour mémoire, les **dernières publications de l'IEDOM Saint-Pierre** :

Infos financières - Évolutions monétaires à Saint-Pierre-et-Miquelon

Notes expresses - Tendances conjoncturelles

Notes expresses - Portrait

L'IEDOM assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'Outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion, Mayotte), ainsi que dans les Collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint Barthélémy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro. Établissement public national, il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

***Les publications de l'IEDOM sont accessibles gratuitement sur le site* www.iedom.fr**

Contact presse : R.MARCHAL, tél : 05 08 41 06 13, Robin.MARCHAL@iedom-spm.fr